huisseries vitrées

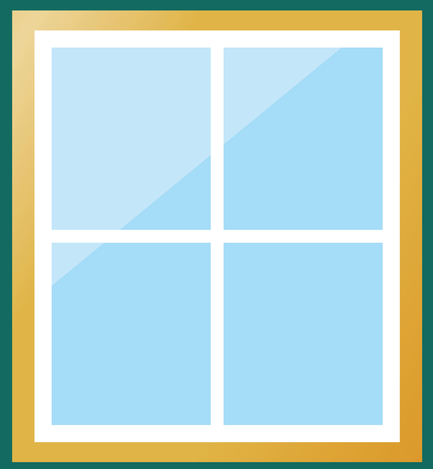

CHÂSSIS

FENÊTRE ET BAIE VITRÉE
dormant accepté si solidaire

VITRAGE INTÈGRE ET SÉCURISÉ

Interdits

TOUT DÉCHET DE PAROIS VITRÉES NON INTÈGRES : vitrage cassé.
Si les dormants sont dissociés de la fenêtre, les déposer dans la benne matériaux correspondante (bois, métaux ou plastiques)

Déchets dangereux
(peinture au plomb, joints amiantés)

Verre photovoltaïque

MEMBRE ADHÉRENT

ecomaison

181206_Signalétique ZONE FLUX_GSB NEGOCE_MULTI REP_V4.indd 13 17/02/2025 14:30